

4.—De contribuables de la rue Ste-Catherine, demandant que soit continuée, le long des rues Ste-Catherine et Bleury, la maîtresse-conduite d'eau de la rue Sherbrooke.

Renvoyée à la Commission de l'Aqueduc.

5.—De la "Crescent Manufacturing Co." demandant la permission de fournir l'énergie électrique; de M. Joseph Blais, à l'effet de vendre du bois de corde, et de MM. Amédée Larose et C.-A. Caron, à l'effet d'ériger des machines à vapeur.

Renvoyées à la Commission des Incendies et de l'Eclairage.

6.—De M. J.-A. Elder, demandant qu'une action soit intentée, au criminel, contre le Bureau des Commissaires d'Ecoles protestantes pour le fait du récent incendie qui s'est déclaré à l'école publique d'Hochelaga.

M. le président de la Commission des Finances fait des remarques judicieuses sur le triste événement en question et suggère d'attendre le résultat de l'enquête du coroner avant de prendre une décision quelconque.

Sur proposition de M. l'échevin PAYETTE, appuyé par M. l'échevin YATES, il est alors

Résolu: Que les membres de ce Conseil ont appris avec un profond regret le triste accident dont ont été victimes un certain nombre d'enfants de l'école d'Hochelaga et leur dévouée institutrice, Mlle Sarah Maxwell, et ils désirent exprimer aux parents affligés leur vive sympathie dans leur cruelle épreuve.

7.—De la "Canadian Fire Underwriters' Association," se plaignant de l'état de l'aqueduc.

Sur proposition de M. l'échevin PAYETTE, appuyé par M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, il est

Résolu: De renvoyer cette lettre aux Commissions des Incendies et de l'Aqueduc pour l'étudier et faire rapport le plus tôt possible, afin que ce Conseil puisse prendre les mesures qu'il jugera d'à propos dans les circonstances.

8.—Sur proposition de M. l'échevin PAYETTE, appuyé par M. l'échevin SADLER, il est

Résolu: Que ce Conseil se fait un devoir de joindre ses regrets à ceux que la Cité de Montréal et le pays tout entier ont éprouvés et exprimés à l'occasion de la mort de Sir William Hingston; qu'il se fait un honneur de rappeler que le défunt a occupé autrefois le fauteuil de la Mairie, et qu'il a été un maire modèle, entièrement dévoué à l'intérêt de la Ville, fidèle à son devoir, digne du respect et de l'estime générale de ses concitoyens.

9.—Sur proposition de M. l'échevin GIROUX, appuyé par M. l'échevin PAYETTE, il est

Résolu: De prier le trésorier de la Ville de préparer un état démontrant les taxes d'eau payées dans les différentes villes du Canada afin que le Conseil puisse, si possible, réduire la taxe d'eau à Montréal, dans un avenir prochain.

AVIS DE MOTIONS

10.—De M. l'échevin Nault, à l'effet d'amender le règlement No 266 *re* taxes d'eau.

11.—De M. l'échevin Giroux, à l'effet d'amender le règlement No 266 pour réduire la taxe de l'eau.

ACTES

12.—Quittance de la Ville en faveur de MM. Pierre Payette & Fils.

13.—Acte permettant à M. E.-L. de Bellefeuille de construire une marquise.

Sur proposition de M. l'échevin PAYETTE, appuyé par M. l'échevin SADLER, il est

Résolu: D'approuver lesdits actes et d'autoriser le maire et le greffier de la Ville à les signer au nom de la Ville.

14.—Contrats entre la Ville et MM. Léon Julien et J.-W. Blanchet.

Sur proposition de M. l'échevin PROULX, appuyé par M. l'échevin STEARNS, il est

Résolu: D'approuver lesdits actes et d'autoriser le maire et le greffier à les signer au nom de la Ville.

RAPPORTS

15.—De la Commission des Finances, souscrivant aux rapports de la Commission de la Voirie qui demande des crédits additionnels à l'effet de construire des égouts dans les rues:

- (1) Saint-Rémi.
- (2) Sainte-Marie.
- (3) Dagenais
- (4) Brébeuf.

4.—From ratepayers St. Catherine street, asking that the water main on Sherbrooke street be continued along St. Catherine and Bleury streets.

Referred to Water Committee.

5.—From Crescent Manufacturing Co, to supply electric energy; from Joseph Blais, to sell cord wood; and from Amédée Larose and C. A. Caron, to erect steam engines.

Referred to Fire and Light Committee.

6.—From J. A. Elder, asking that criminal action be brought against the Protestant Board of School Commissioners on account of the recent fire at Hochelaga public school.

The chairman of the Finance Committee made appropriate remarks on the recent sad event and suggested that the result of the coroner's inquest be awaited before taking action.

On motion of Ald. PAYETTE, seconded by Ald. YATES, it was thereupon

Resolved: That this Council has learned with deep regret of the sad accident which befell a certain number of children at the Hochelaga school house and their devoted teacher, Miss Sarah Maxwell, and they beg to express to the bereaved relatives their earnest sympathy in their deep affliction.

7.—From Canadian Fire Underwriters' Association, complaining of the condition of the waterworks.

On motion of Ald. PAYETTE, seconded by Ald. L.-A. LAPOINTE, it was

Resolved: That said letter be referred to the Fire and Light and Water Committees for examination and report, as soon as possible, in order that the Council may take such action as may be deemed advisable in the premises.

8.—On motion of Ald. PAYETTE, seconded by Ald. SADLER, it was

Resolved: That this Council deems it its duty to join in the general expression of regret of the citizens of Montreal and the whole Dominion, on the occasion of the demise of Sir Wm. Hingston, who occupied so worthily during a number of years the office of Mayor of Montreal and who, during that time, labored earnestly in the interest of the City of Montreal, with unwavering faithfulness to duty and in such a manner as to command the respect and esteem of all his fellow-citizens.

9.—On motion of Ald. GIROUX, seconded by Ald. PAYETTE, it was

Resolved: That the City treasurer be instructed to prepare for Council a statement showing the water rate paid in the different cities of Canada in order that the Council may, if possible, reduce the water rate in Montreal in the near future.

MOTIONS.

10.—By Ald. Nault, to amend by-law No 266 *re* water rates.

11.—By Ald. Giroux, to amend by-law No 266 for a reduction in the water rate.

DEEDS.

12.—Acquittance by the City to Pierre Payette & Fils.

13.—Permit to E. L. de Bellefeuille to erect a portico.

On motion of Ald. PAYETTE, seconded by Ald. SADLER, it was

Resolved: That the same be approved of and that the mayor and the City-clerk be authorized to sign the same on behalf of the City.

14.—Agreements between the City and Léon Julien and J. W. Blanchet.

On motion of Ald. PROULX, seconded by Ald. STEARNS, it was

Resolved: That the same be approved of and that the Mayor and the City Clerk be authorized to sign the same on behalf of the City.

REPORTS.

15.—From Finance Committee, concurring in the reports of the Road Committee for additional appropriations in connection with the construction of sewers in

- (1) St. Rémi street.
- (2) St. Mary street.
- (3) Dagenais street.
- (4) Brébeuf street.